

Article I: Définitions

Est appelé **client** la personne physique ou morale ayant validée le bon de commande ou la facture.

Est appelé **profil utilisateur** l'ensemble des informations personnelles fournies par le client ou créées automatiquement lors de son enregistrement et de la création de son compte sur support informatique.

Est appelé **identifiant** l'ensemble « nom d'utilisateur - mot de passe » permettant au client de s'identifier et d'accéder à son compte client.

Est dénommé **bien** ou **produit** l'ensemble des biens commercialisés par **Webpartners**, à savoir::

- Du matériel informatique et réseau
- Des logiciels édités par **Webpartners** ou par des sociétés tierces

Est dénommé **service** l'ensemble des prestations et des services informatiques proposés par **Webpartners**, et plus particulièrement :

- L'assistance et la maintenance sur site : audit, installation et maintenance de parcs informatiques, optimisation, sécurisation, analyse d'activité. . .
 - Le conseil : analyse des besoins, intégration et utilisation des nouvelles technologies de la communication (Web, Wifi, Ecommerce. . .)
 - L'ingénierie : étude et conception de logiciels multimédia, réalisation de sites Web, intégration de systèmes de réservation et de paiement sécurisé, développement d'applications spécifiques. . .
 - La formation : à la maintenance informatique, à l'utilisation des logiciels standards, au développement de logiciels, à la création de sites. . .
- et plus spécifiquement dans le cas de prestations proposées via les sites Internet de la société :
- L'inscription sous différents formats dans l'annuaire des services de proximité édité par la société
 - La location d'espaces publicitaires
 - La publication d'informations soumises ou non à validation par les responsables du site
 - L'accès à des espaces réservés tels que des forums de discussion ou des espaces privés
 - La conception et la mise en place de sites Web (Internet, Intranet)
 - La conception et la mise en place de solutions de commerce électronique permettant la vente de produits et de services à distance
 - L'intégration de moyens de paiement sécurisé

Article II: Objet

Webpartners est une entreprise de services informatiques, qui propose, entre autres, des activités de conseil, de formation, de développement de logiciels, de conception de sites Web, de maintenance, d'assistance et de dépannage informatique, et qui commercialise également les logiciels et matériels nécessaires à l'exécution de sa mission.

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions et les modalités selon lesquelles **Webpartners** met à disposition de son client l'ensemble des services définis dans l'objet du présent contrat. **Il s'agit de conditions générales de vente applicables en l'absence de conditions plus spécifiques pouvant être définies dans un contrat annexe signé entre la société et son client.** En l'absence d'un tel contrat, toutes les conditions décrites dans ce document doivent être respectées sans aucune exception.

En cas de commande en ligne, le bon de commande affiché sur un des sites Internet de la société **Webpartners** fait partie intégrante des présentes conditions.

Toute commande d'un ou de plusieurs services en ligne implique l'acceptation des présentes conditions.

Le présent contrat est souscrit pour la période relative à chacun des produits, services ou prestations achetés par le client tels que décrits sur la facture ou le bon de commande.

Article III: Caractéristiques des biens et services proposés

Article IV: Vente de matériel ou de logiciel

Du fait des lois et réglementations, d'erreur manifeste, de l'évolution rapide des produits informatiques ou des ruptures de stock, **Webpartners** se réserve le droit d'apporter des modifications à une commande, sous réserve que les produits de remplacement soient, dans la mesure du possible, de technologie, de performance et de prix sensiblement équivalents.

Toute commande acceptée ne peut être résolue que par accord expresse des deux parties, par décision de justice, ou par **Webpartners** seule dans le cas de factures restées impayées malgré une mise en demeure, ou dans le cas de reprise de matériel au titre de la réserve de propriété. Dans l'hypothèse où **Webpartners** accepterait une annulation de commande, le client s'engage à payer une indemnité de 20% du montant de la commande annulée.

Article V: Toute prestation autre que de la vente de matériel ou de logiciel

Nature et étendue :

Webpartners peut intervenir dans les cas suivants :

- sur demande expresse du client en dehors de tout contrat préalablement établi
- dans le cadre d'un contrat de maintenance préalablement établi
- dans le cadre d'un service après-vente sur une prestation préalablement effectuée

Si nécessaire, le client s'engage à fournir les logiciels propres à son activité ou au fonctionnement de ses matériel ainsi que tous les documents du constructeur nécessaires à l'exécution de la prestation.

Limites :

En cas d'intervention dans le cadre d'un contrat préalablement établi, la prestation pourra être considérée comme "hors contrat" et engendrera donc une facturation supplémentaire telle que précisée dans les conditions tarifaires, dans les cas où la panne sera consécutive à :

- un environnement physique non conforme aux spécifications du constructeur ou aux règles de sécurité,
- une utilisation anormale (volontairement ou non),
- un événement accidentel (incendie, inondation, foudre. . .),
- un cas de force majeure (grève, émeute) et/ou à une cause exonératoire (impossibilité d'accès à un local, conditions défectueuses d'alimentation électrique. . .),
- ou si elle porte sur un matériel ou un logiciel modifié sans que **Webpartners** ait préalablement donné son accord, ou encore si elle résulte du non respect des obligations du contrat (conditions d'accès, sauvegarde des données, paiement. . .).

Délais d'intervention

Ils sont donnés à titre indicatif et sont basés sur un délai moyen prévisionnel. Le dépassement de ces délais ne peut donner lieu à aucune retenue, indemnité ou pénalité au bénéfice du client.

Ils sont en outre suspendus de plein droit par tout événement indépendant de la volonté de la Société et ayant pour conséquence de retarder l'intervention. En toute hypothèse, l'intervention dans les délais ne peut avoir lieu que si le client est à jour de toutes ses obligations envers la société.

Article VI: Obligations

Article VII: de la part de **Webpartners**

Webpartners s'engage

- à fournir la main d'oeuvre et les pièces détachées nécessaires à l'accomplissement des prestations définies dans l'objet.
- à fournir au client les informations ou les documentation nécessaires à l'exploitation ou à l'utilisation des prestations définies dans l'objet
- à informer son client dans le cas où la société envisagerait de sous-traiter tout ou partie du contrat signé avec le client. Dans ce cas, et à condition que les conditions contractuelles soit conservées, le client ne pourra s'y opposer.
- à ne pas divulguer d'informations concernant directement ou indirectement le client et dont elle aurait pu avoir connaissance par son biais, et qui n'auraient pas fait l'objet d'une divulgation publique au préalable.
- à ne divulguer aucune information de nature privée, confidentielles, médicales ou pouvant nuire à l'image de l'entreprise sans l'accord préalable de son client.

Article VIII: de la part du client

dans tous les cas, le client s'engage :

- à ne pas tenter de pénétrer les systèmes informatiques de **Webpartners** par quelque moyen que ce soit, ni à divulguer des informations de nature à faciliter ce type d'infraction.
- à respecter les procédures d'utilisation des biens, services et matériels fournis par **Webpartners** et en particulier ne procéder à aucune modification technique ou géographique sans consultation et accord préalable de la part de **Webpartners**

Lors des interventions sur site, le client s'engage :

- à établir et entretenir un environnement physique du matériel conforme aux spécifications du constructeur et aux normes de sécurité,
- à fournir les consommables et accessoires nécessaires à l'intervention
- à être présent lors du début d'une intervention et à constater la fin de celle-ci
- à tenir à disposition la documentation technique remise par le constructeur et en cas de panne, à tenter de reconstituer l'historique de l'apparition et du constat de celle-ci.

Lors de prestation d'ingénierie ou de publication sur Internet, le client s'engage :

- à vérifier que les documents fournis, quel que soit leur support ou leur nature, sont en conformité vis à vis du Code de la Propriété Intellectuelle. **Webpartners** rappelle que Internet peut être considéré comme un lieu public et que seule la responsabilité du client pourra être engagée à ce titre.
- à s'assurer de la validité et de la conformité des informations le concernant publiées sur le site. **Webpartners** ne pourra être tenu responsable d'erreurs de publication une fois la prestation achevée. Toutefois dans une telle éventualité et une fois informée par le client, **Webpartners** fera son possible dans la mesure des moyens disponibles pour rectifier l'erreur.
- à ne pas le diffuser son identifiant à des personnes qui pourraient en faire un usage abusif ou détourné.

Article IX: Exonération de responsabilités

Le client est informé que l'intervention de **Webpartners**, comme sa propre intervention peut entraîner la perte garantie constructeur à laquelle ne se substitue pas une garantie de **Webpartners**. Le client reconnaît expressément et sans contestation possible l'exonération totale de **Webpartners** de ce fait.

De convention expresse entre les parties, **Webpartners** n'est soumise, au titre des présentes, qu'à une obligation de moyens.

En aucun cas, **Webpartners** ne peut être responsable des dommages directs et indirects et/ou matériels et immatériels de dommages liés à un retard de livraison, de dommages liés à une non-conformité aux besoins du client ou de dommages dus à une cause indépendante de l'intervention de **Webpartners**.

De même, **Webpartners** ne pourra être tenu responsable d'un préjudice financier ou commercial, ou même d'une autre nature causé directement ou indirectement par l'utilisation ou le fonctionnement du bien ou du service vendu.

Dans le cas de publications par le client d'informations non soumises à son approbation, **Webpartners** ne saurait voir sa responsabilité engagée à la suite de toute action ou recours de tiers, notamment du fait:

- d'informations, de sons, d'images, de textes et de tout document multimédia contraires aux législations et réglementations en vigueur, contenus et/ou diffusés par le client.
- de la violation des droits de propriété intellectuelle relatifs aux oeuvres contenues ou diffusées, en intégralité ou partiellement sur les espaces mise à la disposition du client.

Du fait des caractéristiques et limites d'Internet, que le client déclare connaître, **Webpartners** ne peut en aucune manière être tenu responsable dans les cas suivants :

- problèmes d'accès aux informations publiées pour le compte du client sur un site Web de la société **Webpartners** : ralentissements, difficultés de chargement, indisponibilité. . .
- introduction malveillante sur un des systèmes informatiques de la société **Webpartners** et ce malgré toutes les mesures de sécurité prises par les responsables de la société, ses prestataires ou ses fournisseurs.

Webpartners se réserve le droit d'interrompre temporairement l'accessibilité à ses services pour des raisons de maintenance et/ou d'amélioration sans droit à indemnités, tout en s'engageant à mettre en oeuvre tous les moyens disponibles pour minimiser la gêne occasionnée.

Webpartners ne sera pas tenu pour responsable de tout retard ou inexécution lorsque la cause est due à un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence. Le cas de force majeure suspend les obligations nées du présent contrat pendant toute la durée de son existence.

Article X: Conditions financières

Les prix :

Le prix des services proposés et les taxes applicables sont ceux mentionnés sur le bon de commande ou sur la facture au moment de son émission. Ils sont payables en Euro à la livraison ou au démarrage de la prestation.

Dans le cas d'un paiement récurrent (abonnement, paiement fractionné. . .), le client s'engage à disposer de la provision nécessaire au paiement de la totalité des échéances.

Les présentes conditions générales de vente ainsi que les tarifs pratiqués par **Webpartners** peuvent être modifiés à tout moment, sans préavis. Ces modifications seront sans incidence sur les contrats en cours et les offres émises.

Les conditions tarifaires d'une offre faite sur devis (papier ou en ligne) au client ont une durée de validité de 15 jours à compter de la date d'émission. Les conditions tarifaires des offres dites "promotionnelles" et signalées comme telles, ne sont valables que pour la durée qu'elles précisent.

Modalités de facturation et de règlement :

Sauf indications contraires, les délais et les modalités de paiement sont fixés unilatéralement par **Webpartners** comme suit pour les particuliers et les professionnels:

- Le paiement est effectué à la livraison du bien ou du service selon les modalités indiquées sur le bon de commande ou sur la facture.

- Un intérêt moratoire conventionnel au taux mensuel de 1,5% sera dû à compter de la date d'exigibilité de la facture si bon semble à la société **Webpartners**, après mise en demeure préalable.
- L'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure ou l'introduction d'une procédure judiciaire entraînera l'exigibilité de plein droit d'une majoration de 15% du principal restant dû, sans préjudice de la poursuite, suspension ou résiliation du contrat et l'exigibilité immédiate de toutes les factures non encore échues.
- De plus tout incident bancaire entraîne le paiement par le client des frais bancaires supportés par **Webpartners** plus 2% du montant de l'impayé correspondant aux frais de gestion.
- Dans le cas de règlements négociés par traites, échéancier ou paiement récurrent, le client s'interdit d'exercer un droit de rétention quelconque sur le montant du prix dû aux échéances prévues. Toute inexécution totale ou partielle de l'une de ces obligations entraîne l'exigibilité immédiate de toutes les sommes encore dues à quelque titre que ce soit, l'annulation des éventuelles remises accordées ainsi que la suspension de toute livraison.
- Toute intervention sur site donne lieu à une facturation minimale d'une heure, plus les frais de déplacement éventuels tels que précisés dans les conditions tarifaires.
- Tout rendez-vous non annulé 24 heures avant une intervention sur site donne lieu à la facturation minimale d'une heure tels que précisée dans les conditions tarifaires.
- En cas d'incident de paiement, **Webpartners** se réserve le droit de suspendre l'exécution des services concernés jusqu'au paiement des sommes dues.

Article XI: Résiliation

Dans le cas d'achat de produits ou de prestation unique

Une fois la prestation achevée ou le bien livré ou consommé, aucune résiliation n'est possible par l'une ou l'autre des deux parties.

Dans le cas d'achats de prestation ou de service récurrent

Le client pourra résilier ou suspendre un service commandé par courrier suivi, télécopie ou email avec accusé de réception électronique, dans ce cas, les sommes encaissées par **Webpartners** ne seront pas restituées et ne pourront être réclamées par le client. De même en cas de paiement échelonné, les échéances encore dues par le client pour la durée de souscription du service devront être réglées intégralement dans les 8 jours suivant la demande de résiliation

Webpartners pourra résilier ou suspendre un service par courrier suivi, télécopie ou email avec accusé de réception électronique, dans ce cas, les sommes encaissées par **Webpartners** ne seront pas restituées et ne pourront être réclamées par le client. Néanmoins en cas de paiement échelonné, les échéances non réglées par le client ne seront plus dues.

Article XII: Garantie

Dans tous les cas, les dysfonctionnements dus à une usure normale, un accident extérieur, une utilisation anormale, un défaut d'entretien, une intervention d'une société de service autre que **Webpartners** ne sont pas garantis.

Article XIII: Prestations d'assistance et de maintenance

Sauf indication contraire, **Webpartners** propose une garantie de 3 mois sur la main d'oeuvre.

Article XIV: Logiciels et services édités, produits ou développé par **Webpartners**

Webpartners propose une garantie de parfait achèvement à son client et reste à sa disposition durant la durée de réalisation du produit ou de sa mise en place du service jusqu'à la validation de sa réception ou de sa mise en ligne par le client.

Pour cela, **Webpartners** informera le client de la livraison du produit ou du service par simple courrier, télécopie ou email. Sauf indication contraire le client dispose alors d'une période de recette de dix jours pour s'assurer de sa conformité. Si nécessaire, durant cette période **Webpartners** et le client doivent tout mettre en oeuvre pour rendre le produit conforme à son cahier des charges ou à défaut à le rendre conforme à sa fonction initiale.

Une fois les modifications effectuées, une nouvelle livraison sera effectuée dans les mêmes conditions que la première et le client disposera à nouveau d'une période de recette de 10 jours pour valider la livraison.

Si le client ne manifeste aucune réserve ou s'il mentionne son accord pour la livraison par courrier, télécopie ou email durant cette période, la livraison et la conformité du produit seront considérées comme définitivement validées, la garantie de parfait achèvement considérée comme caduque et la société **Webpartners** déchargée de sa responsabilité vis à vis du produit. Le produit sera alors considéré comme parfaitement achevé.

Si nécessaire et si précisé dans les termes d'un contrat annexe signé entre **Webpartners** et le client, débutera alors la période de maintenance du produit ou du service.

Article XV: Biens et matériel produits par **Webpartners**

Sauf indication contraire, la garantie sur ce type de produits est de 365 jours (1an).

Article XVI: Biens et services commercialisés par **Webpartners**

Les garanties proposées au client sont celle attribuées par le constructeur ou l'éditeur sur le produit concerné.

En cas de dysfonctionnement entraînant le retour des produits, les produits pourront soit être retournés à **Webpartners** ou bien directement au Service Après-vente des sociétés assurant la garantie des produits concernés. Dans tous les cas, **Webpartners** doit préalablement être informé de ce retour. Dans le cas contraire, **Webpartners** ne pourrait être tenu responsable de l'allongement éventuel des délais de prise en charge et de remise en état du produit défectueux.

Article XVII: Réserve de propriété

Aux termes de la Loi du 3 juillet 1985, **Webpartners** reste propriétaire de tous les biens et services désignés par la facture jusqu'au complet paiement du prix de vente par le client, et ce pour toutes les ventes présentes et futures.

A défaut de paiement total ou partiel, **Webpartners** est en droit, sans formalités préalables et indépendamment de toute action judiciaire, d'exiger du client sans que celui-ci puisse s'y opposer, la restitution du bien à ses frais.

Concernant les logiciels, il est rappelé qu'aucun droit de propriété n'est transféré au client, lequel bénéficie du seul droit d'utilisation conformément aux dispositions de la licence jointe au support.

Article XVIII: Propriété intellectuelle

Sauf indication contraire, tous les biens et services édités, développés ou créés par **Webpartners** sont et restent sa propriété intellectuelle et exclusive.

Personne n'est autorisée à reproduire, exploiter, diffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, ces éléments qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores. De même tout lien simple ou par hypertexte vers un des sites édités par **Webpartners** est strictement interdit sans un accord écrit, sauf cas particulier des annuaires et moteurs de recherche Internet ayant fait l'objet d'une demande de référencement de la part de **Webpartners**.

Article XIX: Données à caractère personnel

Lorsque cela est nécessaire et possible, **Webpartners** met à disposition du client « un compte client » consultable via un site Internet. Dans ce cas, le client dispose d'un identifiant lui permettant d'accéder et de corriger si nécessaire les données personnelles de son profil utilisateur.

Conformément à la Loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978, le client possède un droit d'accès et de modification sur les informations à caractère nominatif faisant l'objet d'un traitement automatisé. Ce droit peut être exercé en envoyant une demande par courrier à adresser au siège de la société ou par mail à l'adresse contacts@Webpartners.com.

Article XX: Archivage

Dans la mesure du possible et sauf en cas d'incident indépendant de sa volonté, **Webpartners** conserve sur un support fiable et durable les documents relatifs aux transactions avec le client (devis, bons de commande, factures, correspondances électroniques. . .) constituant une copie fidèle conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code Civil.

Les registres informatisés de **Webpartners** seront considérés comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenues entre les parties.

Article XXI: Modification de la législation

En cas de modification de la législation française, celle-ci est immédiatement applicable, à moins que les parties n'en conviennent autrement dans un avenant au contrat.

Si la modification de cette législation avait pour but de rendre impossible l'exécution du contrat par l'une des parties, celle-ci doit le faire savoir à l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception.

Au cas où cette législation aurait pour conséquence :

- de rendre illicite l'entreprise, les sommes payées restent acquises.
- de rendre illicite ou irréalisable la prestation souscrite, **Webpartners** recevra à titre d'indemnisation une somme correspondant à 30 % du montant global de la prestation à fournir, perçu à titre de dédommagement, à moins que cette législation intervienne dans un délai de sept jours après la date de signature de la facture ou du bon de commande.

Article XXII: Requalification du contrat

En aucun cas ce contrat n'institue une relation subordonnée entre le client et **Webpartners**. Il ne peut pas être analysé en un contrat de travail de quelque type que ce soit.

Article XXIII: Publicité

Sauf indication contraire, **Webpartners** se réserve le droit de faire état de la référence du client, dans la limite où celle-ci se résume à l'énumération de sa raison sociale, de son objet général et d'une description sommaire de la prestation fournie, hormis, bien sur, d'éventuels éléments confidentiels.

Article XXIV: Résolution de plein droit

En cas d'inexécution de ses obligations par une partie, le présent contrat sera résolu de plein droit au profit de l'autre partie sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être réclamés à la partie défaillante.

La résolution prendra effet 15 jours après l'envoi d'une mise en demeure restée infructueuse.

Article XXV: Litiges

Les présentes conditions sont régies par le droit français. En cas d'échec d'une procédure de conciliation amiable, tout litige découlant des présentes conditions est de la compétence exclusive du tribunal de commerce dont dépend la société **Webpartners**, nonobstant la pluralité de défenseurs ou appel en garantie